



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 38

Convocation du Conseil Municipal :
le 9 décembre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 décembre 2011

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2011

Délibération n° D20110612

CHEMIN COMMUNAL DU 3EME MILLENAIRE : ACQUISITION DE LA
PARCELLE DE TERRAIN POUR LA PARTIE COMPRISE ENTRE LE
CHEMIN DU FIEF MORIN ET LA RUE D'ANTES (KK n° 15)

Accusé de réception de la préfecture en date du
mercredi 21 décembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

- M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

- M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : Mme Chantal BARRE

Excusés ayant donné pouvoir :

- Nathalie SEGUIN donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Jean-Pierre GAILLARD donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD

Excusés :

Conseillers :

- M. Bernard JOURDAIN - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN

URBANISME ET FONCIER

**CHEMIN COMMUNAL DU 3EME MILLENAIRE : ACQUISITION DE
LA PARCELLE DE TERRAIN POUR LA PARTIE COMPRISE ENTRE
LE CHEMIN DU FIEF MORIN ET LA RUE D'ANTES (KK N° 15)**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Le Chemin Communal du 3^{ème} Millénaire (CC3M) suit le chemin du Fief Morin, puis à sa jonction avec la rue d'Antes, emprunte sur 250 m une section particulièrement étroite de cette rue, section très dangereuse pour les piétons et les cyclistes. Le chemin continue ensuite en site propre, le long de la rue d'Antes.

Afin d'éviter aux personnes de devoir utiliser cette portion de rue, le PLU a prévu le contournement de cette difficulté en faisant passer le chemin le long de parcelles de terres agricoles.

Les propriétaires concernés ont donné leur accord pour céder à la Ville la parcelle correspondant à l'emprise du chemin, parcelle cadastrée section KK n° 15 de 830 m² au prix de 1 660 euros.

L'indemnité de perte de revenus due au locataire de la parcelle sera versée directement par la Ville sur le compte de l'intéressé.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition de la parcelle KK n° 15 au prix de 1 660 € ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir, tous les frais et droits y afférents étant supportés par la Ville.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	38
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	7

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL